

DUT Carrières sociales



Niveau d'étude
visé
Bac +2



ECTS
120 crédits



Durée
2 ans



Composante
Institut
universitaire
de technologie
(IUT2)



Langue(s)
d'enseignement
Français

Parcours proposés

- > Option Animation sociale et socio-culturelle
- > Option Assistance sociale
- > Option Education spécialisée

Présentation

ATTENTION : vous êtes sur l'ancienne page du catalogue de formation de l'UGA. De plus, à la rentrée 2021, le DUT devient le BUT ! Retrouvez les informations sur le [BUT Carrières sociales](#).



Les carrières sociales recouvrent trois familles de métier : l'animation sociale et socioculturelle, l'assistance sociale et l'éducation spécialisée. Leurs professionnels valorisent l'initiative et l'expression culturelle des personnes, des groupes, des communautés. Ils suscitent la prise en main de leurs problèmes par les personnes elles-mêmes et promeuvent l'exercice de leur citoyenneté. Ils opèrent pour

partie dans le champ de l'éducation non formelle, sur la base d'un engagement volontaire de ses participants.

Leurs actions, spécialisées ou globales, ponctuelles ou durables, sont formulées en termes de projets, identifiant des objectifs, des ressources individuelles ou collectives et des démarches d'évaluation. Se former à cette démarche d'action est une dimension recherchée pour des professionnels qui sont conduits à articuler les finalités d'un organisme employeur, la légitime aspiration des populations et la prescription des politiques publiques. Ils expriment une capacité à établir des relations, à travailler avec des partenaires privés ou des décideurs publics, nationaux et européens, appartenant à des secteurs d'emploi parfois fortement différenciés : le social, l'économique, l'éducatif, le judiciaire, le culturel, l'urbanisme, le politique...

Admission

Conditions d'admission

L'entrée à l'IUT2 est subordonnée à l'étude du dossier de candidature par un jury d'admission. Les éléments pris en compte par ce jury figurent sur la fiche d'admission : parcours d'études, questionnaire de motivation, notes de 1^{re} et terminale reportées sur la partie "Relevé de notes". Un examen spécial est ouvert aux candidats non-bacheliers (pouvant justifier d'au moins deux années d'activité professionnelle) que le jury autorise à se présenter en fonction des éléments qui figurent dans leur dossier et font

apparaître des aptitudes correspondant aux enseignements proposés dans le département. Si vous êtes en reprise d'études (interruption de plus de deux ans), vous devez postuler sur e-candidat à partir de l'application e-candidat de l'UGA.

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études,
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant.

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de  validation des acquis personnels et professionnels (VAPP).

Candidature

La sélection se fait sur **dossier** à partir du projet de formation motivé, du CV et de la fiche Avenir (pour les bacheliers). Seront examinés la scolarité (notes + appréciations), les expériences dans le domaine du social (bénévolat, engagement associatif, service civique, etc.).

Les candidats dont le dossier est retenu seront auditionnés au cours d'un oral en présence d'un enseignant et d'un professionnel : motivation et aptitude.

L'ensemble des résultats est examiné par le jury qui détermine les admissions définitives.

Public cible

- Admission sur titre : titulaires du baccalauréat ou du DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires) ou de l'un des titres admis réglementairement en dispense du baccalauréat pour la poursuite d'études dans les universités. Les candidats au baccalauréat (ou à un examen spécial) déposent leur dossier à titre conditionnel. Ils avisent le Chef de Département des résultats des

examens dans les 24 heures suivant la publication des résultats du baccalauréat.

- Candidats ne possédant pas un des titres précédemment cités : ils doivent présenter un dossier d'admission devant une Commission de Validation des Acquis (études, expériences professionnelles ou acquis personnels)

Pour les options Assistant de service social ou Educateur spécialisé : les candidats non titulaires du baccalauréat et désireux d'intégrer l'une de ces 2 options peuvent passer un examen de niveau organisé chaque année, en décembre, par la DRJSCS Rhone-Alpes (Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Rhone-Alpes), se renseigner au Pole Emploi, Formations, Certifications - Tél : 04 72 61 39 67) . La réussite à cet examen de niveau, ne permet pas l'entrée de plein droit à l'Université (donc à l'IUT2), mais peut être reconnue par la Commission de Validation des Acquis dans le cadre des admissions à titre dérogatoire.

Et après

Poursuite d'études

- **Assistant de service social et Educateur spécialisé** : poursuite d'étude en 3e année à l'IUT2 pour le  DEASS (diplôme d'Etat d'assistant de service social) et le  DEES (diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé) ; passage direct selon les notes acquises en 1e et 2e année.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Karen Toquet

✉ Karen.Toquet@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable pédagogique

Christelle Riviere

✉ Christelle.Riviere1@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat de scolarité

Florence Fillatre

☎ 04 76 28 45 10

✉ florence.fillatre@iut2.univ-grenoble-alpes.fr

Contact administratif

Service Formation Continue et Apprentissage -
IUT2

☎ 04 76 28 46 37

✉ iut2-fca@univ-grenoble-alpes.fr

Contact administratif

Sophie Louargant

✉ sophie.louargant@univ-grenoble-alpes.fr

Contact administratif

Annick Bousba

✉ Annick.Bousba@univ-grenoble-alpes.fr

Lieu(x) ville

📍 Grenoble

Campus

🏠 Grenoble - Doyen Gosse

Programme

Spécificités du programme

Tronc commun

Psychologie (cours) ; Psychosociologie ; Sociologie (cours) ; Démographie, populations et société ; Droit (civil, constitutionnel, pénal, du travail) ; Politiques sociales ; Economie et économie sociale ; Histoire et grands systèmes institutionnels ; Introduction au travail social ; Problèmes sociaux contemporains ; Méthodologie de projet

Option Animation sociale et socioculturelle

Psychologie (TD) ; Sociologie (TD) - Etudes de milieu ; Psychosociologie (TD) - Négociation ; Environnement ; Culture générale professionnelle ; Technique d'expression - communication ; Art plastique ; Atelier vidéo ; Traitement de texte ; Analyse de la pratique ; Comptabilité et gestion financière ; Gestion de projet ; Techniques d'animation ; Sport ; Projets tutorés ; Stages pratiques ; Mise en situation

Option Assistance sociale

Psychologie (TD) ; Sociologie (TD) - Etudes de milieu - Monde contemporain ; Psychosociologie (groupe, techniques de réunion, ...) ; Santé ; Psychanalyse ; Histoire du service social ; Etudes pluridisciplinaires - Culture générale professionnelle ; Législation sociale (sécurité sociale, prestations familiales) ; Droit ; Ateliers de pratique professionnelle ; Expression et techniques ; Traitement de texte ; Méthodologie ; Techniques d'expression ; Ateliers de communication ; Gestion de projets ; Projets Tutorés ; Stages pratiques ; Mise en situation

Option Education spécialisée

Psychologie (TD) ; Sociologie (TD) ; Pédagogie générale - relation éducative - psychopédagogie ; Pédagogie de l'expression et techniques éducatives ; Approche des handicaps et des inadaptations ; Culture générale professionnelle ; Analyse de la pratique ; Santé ; Psychanalyse ; Méthodologie ; Ateliers de communication ; Gestion de projet ; Théâtre/Conte ; Sport ; Projets tutorés ; Stages pratiques ; Mise en situation.

Option Animation sociale et socio-culturelle

DUT 1re année

Semestre 1

Semestre 2

DUT 2e année

Semestre 3

Semestre 4

Option Assistance sociale

DUT 1re année

Semestre 1

Semestre 2

DUT 2e année

Semestre 3

Semestre 4

Option Education spécialisée

DUT 1re année

Semestre 1

Semestre 2

DUT 2e année

Semestre 3

Semestre 4